

Andenne, 10 septembre 1845.

Monsieur le Bourgmestre,

Je vous prie de vouloir bien
faire acquitter dans le courant
de ce mois, 57¹/₂ francs 46 c, pour
frais d'administration des bois
de votre commune.

Après, je vous prie, Monsieur
le Bourgmestre, l'assurance
de mes sentiments respectueux.

Le Maire de Suresnes
A. Herberich

Monsieur Wilgots, Bourgmestre à Andenne